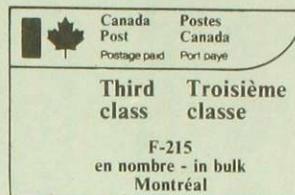


dossiers csn

FERMETURES
D'USINES

numéro 5 ■ 10 décembre 1980



Le droit au travail

Nous n'avons pas à choisir entre deux façons de nous appauvrir, entre perdre nos emplois ou perdre nos droits pour les maintenir.

Nous ne devons pas capituler devant l'attaque des patronats pour nous faire subir l'humiliation du sous-emploi avant de nous retirer, morceau par morceau, les droits dûment acquis par nos luttes.

Nous ne devons pas nous résigner au sort que les pouvoirs en place réservent à notre avenir économique et social.

Les biens acquis par les entreprises et leur capital accumulé sont le produit du travail investi, parfois celui de toute une vie, par les travailleurs et travailleuses du Québec. Il est inacceptable que des fermetures d'usine, des faillites et des licenciements les dépossèdent du fruit de ces efforts collectifs au profit de quelques banques, créanciers ou propriétaires.

L'accès à l'emploi est de plus en plus limité. L'inégalité dans la répartition des postes de travail, les écarts de salaires, la suppression de la sécurité d'emploi et de revenu, la remise en question des droits acquis d'ancienneté, d'indexation et de grève bouleversent notre approche collective.

Nous ne sommes pas des machines: nous devons refuser d'accepter des emplois non conformes à nos aspirations et à nos aptitudes, sous le prétexte d'incertitude ou de manque d'em-

ploi invoqué par les patronats concertés.

D'une manière flagrante, les gouvernements camouflent la stagnation économique et réduisent les dépenses publiques pour soutenir la restructuration du capital à l'échelle internationale. Leurs mesures approximatives, improvisées et par à-coups pour enrayer la crise qui en découle prennent leur véritable sens lorsque nous assistons à une multiplication des coupures de postes dans les secteurs publics et parapublics, au démantèlement du régime d'assurance-chômage et que les entreprises privées bénéficient de subventions accrues.

Nous n'avons pas d'illusions. Les centaines de fermetures, dont 87 ont touché des syndiqués CSN au cours des quatre dernières années, les milliers de faillites, 1,467 au cours de l'année dernière, et le plus bas taux d'utilisation des usines depuis 18 ans, illustrent la gravité de la situation.

Notre campagne pour l'affirmation du droit au travail doit s'accroître. Ignorer, aliéner, nier ce droit fondamental, c'est nier notre droit de vivre.

Il ne faut pas attendre que la tempête soit apaisée: la crise que nous vivons accapare nos énergies et nous atteint dans notre dignité. Près de 20 pour cent des militants du mouvement syndical ont vécu la réalité du chômage au cours de la seule année qui se termine et la population du Québec s'apprête à vivre une décennie où

les perspectives du sous-emploi éliminent déjà les travailleurs âgés, ou jeunes, et empêchent même aux femmes d'accéder au travail social.

La diminution du pourcentage du salaire protégé par l'assurance-chômage, la résistance autant dans les secteurs privés que publics aux formules d'indexation des salaires, les lendemains incertains des mains-d'oeuvre régionales déstabilisées par les fermetures d'usines, l'endettement généralisé et l'émergence d'une classe permanente de chômeurs avec tous les effets économiques qui en découlent sont le fond de tableau de cette crise.

La hausse des taux d'intérêt, les changements technologiques, les transferts de production, les réorganisations administratives et la baisse progressive de certains marchés mettent en danger constant notre sécurité de revenu et d'emploi.

En 1980, la vague des fermetures d'usines et de mises-à-pied collectives n'épargne aucune région: Québec (Vaillancourt, Doigts de fée), Thetford (Asbestos, Launer, Bellevue), Drummondville (Space Color), Saguenay-Lac St-Jean (Boily et fils), Sept-Iles (Zellers), Sorel (Marine Industries) Valleyfield (CPCV), Montréal (Foresteel, Tex Bleach), Hull (CSRO), St-Jérôme (Mondet), Sherbrooke (Le Marquis), Shawinigan (Matelas Suprême), Cowansville (Vilas)...

Christophe Auger
Vice-président CSN

L'électricité et l'électronique: hausse des ventes de 245 p.c.; perte de 13,000 emplois

SECON LE CONFERENCE BOARD
Le chômage grimpera

Le temps partiel encouragé

20,000 emplois perdus

en cinq ans dans le textile

La construction, de mal en pis failites

Le taux d'utilisation des usines est à son plus bas depuis 18 ans

Ex-employés de Vaillancourt: l'injonction est prolongée

Les Doigts de Fée

A Saint-Flavien de Lotbinière, le syndicat des Doigts de Fée s'est battu pour faire abolir le plan boni; à l'usine Gérard Legendre.

Cherchant continuellement à contourner la convention collective pour faire rétablir ce plan boni, le propriétaire Harry Kupperhouse refusait systématiquement de respecter les droits des 65 travailleuses membres du syndicat.

En transférant sa production dans une usine du village voisin dont son frère est propriétaire, Kupperhouse fermait l'usine Gérard Legendre et mettait à pied ses travailleuses du vêtement, dont certaines avaient accumulé plus de 40 ans d'ancienneté.

Le soir du 30 octobre, la manufacture de jeans (Liberté, Sassoon...) de St-Flavien de Lotbinière fermait définitivement ses portes, mais les travailleuses n'ont pas l'intention de laisser ainsi partir leur gagne-pain au village voisin. Elles réclament l'application de l'article 36 du Code du Travail.

Les fermetures

Les travailleurs et travailleuses sont dépossédés de leurs emplois par les fermetures d'usine et les mises à pied collectives.

A la CSN, on a eu notre part: depuis quatre ans, 87 usines ont fermé. 6,329 travailleurs et travailleuses ont perdu ainsi leur gagne-pain.

Après Cadbury, Dupuis Frères, Crino, Willis, Vilas, Roulotte Bellevue, c'est maintenant le tour des travailleurs des Chantiers Maritimes, des travailleuses de Zellers, des Doigts de Fée, de ceux et celles de Space Color, de Mirabel, de la CSRO et de Vaillancourt.

Space Color

La compagnie Space Color de Drummondville a annoncé à ses 55 employés et au gouvernement la fermeture de son usine pour le 6 décembre. Cet avis cruel de pertes d'emploi vient gonfler davantage le flot de fermetures d'usine et de mises à pied collectives régionales dans les usines de textile, à la filature Drummond, à l'atelier Thérèse Desrosiers, ou chez Sylvania.

Depuis l'annonce de la fermeture, les employés de Space ne font qu'une journée de travail par semaine, pendant qu'on déménage la machinerie dans l'autre usine appartenant à la même compagnie, Venture Carpet, qui engage, depuis ce temps, des travailleurs non-syndiqués et sans expérience pour remplacer les employés syndiqués de Space Color.

L'usine est sur le point d'être vendue à une autre compagnie effectuant les mêmes contrats. Les travailleurs et travailleuses ont l'intention de recourir à l'article 36 pour conserver leurs emplois.

Le 17 novembre, ils ont occupé les bureaux du ministre Michel Clair qui est revenu à son bureau pour les mettre à la porte en les traitant de sauvages et de méprisants.

Les syndiqués CSN et le chômage

| Fédérations | Membres | Chômeurs | % |
|--------------|----------------|---------------|-------------|
| FNSBB | 22,445 | 8,526 | 38 % |
| Commerce | 15,938 | 3,586 | 22.5% |
| FMMPC | 23,770 | 3,590 | 15 % |
| FTPF | 16,817 | 3,362 | 20 % |
| FESP | 25,644 | 3,409 | 13 % |
| TVC | 4,197 | 812 | 19 % |
| FNC | 2,929 | 290 | 10 % |
| TOTAL | 111,740 | 23,575 | 21 % |

A la CSN, plus de 21% pour cent des travailleurs et travailleuses syndiqués connaissent le chômage chaque année, que ce soit dans la construction, dans la forêt, dans les pêcheries, dans les industries manufacturières.

Le tableau donne en première colonne le nombre maximum de travailleurs cotisants au cours de la période allant de février 1979 à juillet 1978, en deuxième colonne on retrouve le nombre moyen de ces travailleurs qui ont été touchés par le chômage au cours de la même période.

Chantiers Maritimes

Dans les chantiers maritimes, on connaît tous les ans du chômage saisonnier quelques semaines avant la période des Fêtes. Cette année, ce n'est pas la même chose. Les centaines de mises à pied à Lauzon, les 400 mises à pied de Vickers, les 1,500 mises à pied chez Marine Industries, sans compter les mises à pied des industries qui en dépendent, comme Forestell.(70)

La Société refuse de prendre des contrats non rentables parce que son objectif de rentabiliser le secteur naval l'empêche: résultat: la région de Sorel connaît aujourd'hui un chômage supérieur à 30 pour cent. Un emploi perdu dans les chantiers maritimes c'est un autre emploi et demie perdu dans les industries secondaires.

Quand le fédéral a coupé ses subventions de 20 à 9 pour cent pour la construction de navires, c'est l'ensemble des chantiers maritimes qui a été touché, alors même que les travailleurs et travailleuses de ce secteur réclament la création d'une marine marchande qui fournirait le plein-emploi pour plusieurs années.

Zellers

A Sept-Iles. Après 7 mois de grève de ses 70 travailleurs et travailleuses, la compagnie Zellers ferme son magasin. Depuis le 12 mai, les grévistes de Zellers se battaient pour des salaires supérieurs à \$100 par semaine et des congés de maternité égaux à ceux des salariés du Front Commun. Sur la Côte Nord, les travailleurs et travailleuses ont occupé ensuite leur lieu de travail pour appuyer leurs revendications. Elles ont reçu pour toute réponse un avis de fermeture et la perte de tous leurs emplois.

Zellers ou La Baie, c'est un monopole du marché au détail qui traite la main d'oeuvre majoritairement féminine comme du cheap labor.

Le syndicat invite tous les militants et militantes à boycotter les magasins Zellers - La Baie parce que le Zellers de Sept-Iles n'a pas fermé pour des raisons économiques, mais pour briser le syndicat.

CSRO

Les concierges de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais sont en chômage forcé depuis un an. Depuis que la CSRO a donné leurs emplois à un sous-contracteur dans le seul but de briser la grève légale qu'ils menaient depuis le 9 décembre 1979. Le juge Robert Burns leur a donné raison dans un jugement, en juin dernier. Mais l'exécutif de la CSRO refuse toujours de s'entendre avec les concierges.

Vaillancourt

9 mois de fermeture. 110 travailleurs et travailleuses privés de leur emploi. L'acheteur Samson a trouvé le moyen d'acheter le marché de la boulangerie Vaillancourt pour assurer sa propre rentabilité. Ce sont les travailleurs qui en ont payé le prix. A Québec, on boycotte le pain fourni par la boulangerie Samson: les pains Samson, Diana et Vaillancourt.

Ensemble, on ne mange pas de ce pain-là.

Mirabel

Le gouvernement fédéral, qui administre l'aéroport de Mirabel, a la même conception des relations de travail que les commissaires de la CSRO. Quand les travailleurs et travailleuses revendiquent, il leur enlève leurs emplois. Les 100 employés d'entretien de l'aéroport ont été congédiés le 5 septembre et remplacés, le même jour, par les employés d'une autre compagnie sous-contractante. Les travailleurs et travailleuses mis à pied ont rencontré leur député fédéral Robert Gourd, qui leur a répondu que toute l'affaire lui donnait trop de trouble et que, s'il n'en tenait qu'à lui, il déménagerait l'aéroport de Mirabel à Dorval et que les travailleurs licenciés pouvaient encore se compter chanceux de recevoir de l'assurance-chômage. Le mépris continue.

PLATE-FORME CSN SUR LE DROIT AU TRAVAIL

- Droit au travail pour toute personne désireuse et capable de travailler.
- Droit à un travail stable, rémunérateur, conforme à ses aspirations et ses aptitudes, dans des conditions décentes.
- Droit à l'embauche et à des conditions de travail, non discriminatoires.
- Droit absolu de disposer librement de sa force de travail: droit de grève, droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses, droit de refuser du travail supplémentaire.
- Droit à la liberté syndicale nécessaire à la sécurité d'emploi.
- Droit à l'information sur tout ce qui concerne les entreprises, les finances publiques, sur l'organisation générale de la vie économique.
- Droit au revenu garanti.
- Contre les fermetures et les licenciements collectifs ou en minimiser les effets.
- La lutte contre le chômage s'insère dans un projet de reprise en main par les travailleurs de l'ensemble de l'économie.